

Notre mission en Haïti en Décembre 2017

Maguy et Paul Vermande – Mallorie Pabiot



Amitiés et solidarités avec le peuple haïtien



Mission en Haïti de Paul, Maguy et Mallorie

Journal de bord – Décembre 2017

Compte-rendu des Assises de la Coopération Décentralisée qui se sont tenues les 5 et 6 décembre.

1. Accueil par France Volontaires et retrouvaille avec Nestalia, Jessica et Bettina, anciennes volontaires du service civique réciprocité. Rencontre avec Claude CALIXTE, le représentant permanent du CHF en Haïti.
2. La cérémonie d'ouverture a été assurée par des hautes personnalités dont Mme l'Ambassadeur de France en Haïti, le gouverneur de la Banque République d'Haïti, Mr le Maire de Port-au-Prince, le président du « Groupe-pays Haïti de Cités-Unis France », Mr le Maire de Suresnes, Mme Christine MORO ambassadeur et déléguée du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères – MEAF.

Mr Jean-Marie THEODAT, professeur à La Sorbonne, était le modérateur de ce panel.

Mr le Président d'Haïti Jovenel MOÏSE a annoncé que durant les 5 ans de son mandat, les communes vont bénéficier de toute son attention pour permettre le développement local « des bassins de vie ».

Un texte sur la décentralisation va être promulgué. Il souhaite la formation d'ingénieurs en France et il voudrait que la coopération décentralisée ne soit pas seulement des discours mais qu'elle soit très concrète, par exemple pour la maîtrise des eaux de surface. Presque toutes les villes haïtiennes sont menacées par des inondations. Il annonce qu'il existe actuellement « 150

équipements » et qu'il y en aura 600 à la fin de son mandat. Enfin, il souhaite engager toute une réflexion sur la fiscalité des communes.

3. Remise des documents des Assises, parmi lesquels :

A. La liste des collectivités Françaises en coopération décentralisée avec Haïti :

- Conseil régionaux (Îles de France, Bretagne et Aquitaine) ;
- 3 conseils départementaux (la Vienne, la Savoie et Les Hauts de Seine) ;
- 6 structures intercommunales (Cergy-Pontoise, CACEM en Martinique, La Rochelle, Pontarlier et Strasbourg) ;
- 5 communes (Suresnes, 3 communes de Guadeloupe et Martinique, Arras). Paul souligne la forte représentation des collectivités locales des Antilles qui veulent apporter un soutien conséquent à Haïti. Notamment en Guadeloupe avec Daniel BAUCHAU, directeur associé UNIT'CARIB (Centre d'affaires actualisé) et ex membre du SCAC PaP, qui est beaucoup intervenu tout au long de ces Assises.
- 10 partenariats en sommeil ou arrêtés entre 2013 et 2017.

Cette liste serait à étudier par les associations du CHF pour voir si des actions communes seraient possibles. Le répertoire franco-Haïtien des partenariats de coopération décentralisée (novembre 2017) établi par Cités-Unies France sera déposé au bureau du CHF (CICP).

B. La plaquette de l'ambassade de France : « La France et Haïti, un partenariat durable ». Trois priorités : l'éducation à la francophonie, la gouvernance et l'état de droit ainsi que l'agriculture et le développement durable.

C. La plaquette de la FENAMH (Fédération Nationale des Maires d'Haïti) : « an nou travay ansanm pou yon desantralizasyon tout bon ».

4. Les trois cadrages thématiques pour les séances plénières :

- **« Changement climatique et prévention contre les risques naturels »** organisé par la ville de Carrefour (Haïti) et la ville du Lamentin (Martinique). Ce thème a été fortement développé car il a démontré la vulnérabilité des populations demandant de trouver les moyens de résilience individuels et collectifs.

Mr CONAN de l'AFD souhaite inscrire l'action de cet organisme dans un « temps long ». Il annonce pour septembre 2018, la création d'une agence régionale de l'AFD.

Il tient au respect de l'accord de Paris à travers les recommandations du Plan National d'Adaptation – PANA. Il annonce également différentes facilités de financement (reforestation, énergie solaire, appui aux collectivités locales) pour lutter contre les effets du changement climatique.

- **« Planification locale du développement, aménagement du territoire et développement économique territorial »** organisé par la ville de Dessalines, le conseil département de la Savoie et Pays de Savoie Solidaires. Il est important de valoriser les collectivités locales en les rendant plus autonomes dans leurs choix et plus efficaces dans leur gestion. Faut-il rappeler l'importance de mettre en place un plan de développement local avec la participation de l'ensemble des populations concernées ? Mme Michelle ORIOL, secrétaire exécutive du CIAT, souligne qu'il ne faut pas faire trop compliqué pour que les élus soient efficaces. Elle estime que les bases de la gouvernance sont une réforme foncière par le cadastre et un contact avec les autorités régionales du comité interministériel d'aménagement du territoire.

- **« Enjeux et spécificités de la coopération régionale caribéenne »** organisé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique CACEM. La coopération régionale caribéenne a franchi une étape décisive avec la loi « Letchimy » du 5 décembre 2016, qui met en place un dispositif particulier en faveur des collectivités des Outre-Mer. Les enjeux sont le développement social, économique et culturel et celui de rapprocher des territoires au statut différencié pour rompre leur isolement et pour construire une meilleure solidarité.

5. Les ateliers auxquels Paul a participé :

- **« Tourisme, patrimoine et culture »** : organisé par la ville de Milot et le Grand Pontarlier, dans lequel sont intervenus :
 - Rudy DEROSE et Abner SEPTEMBRE représentants du RENAPROTS, courant du tourisme rural communautaire.
 - Jean Cyril PRESSOIR, agent de tourisme, a souligné que le nord d'Haïti à un grand potentiel touristique. Plusieurs participants se sont élevés contre la présence des « fatras » un peu partout dans les villes, ils considèrent que c'est l'ennemi n°1 du tourisme en Haïti.
 - L'Association Touristique d'Haïti qui compte une centaine de membres, coordonne les différents événements qui se déroulent durant l'année (fêtes patronales, festival de jazz, etc.).
 - Mme ROCOURT, ex ministre du tourisme, insiste beaucoup sur la sauvegarde du patrimoine culturel et matériel. Elle annonce la rénovation de sites découverts dans la chaîne des Matheux où un esclavage particulier s'est développé dans les plantations de café.

Les potentialités d'Haïti (montagnes tropicales, plages, cascades, etc.) pourraient être renforcées par les collectivités locales françaises en assurant les bases et les moyens de leur développement à travers la gestion des collectivités (eau, déchets, santé) mais aussi en assurant l'appropriation par les populations locales (éducation et formations) à travers des projets concrets et opérationnels.

- « **La gestion des déchets** » organisé par la Ville du Cap Haïtien et la Ville de Suresnes. En Haïti, selon les villes, 80 à 90% de la masse des déchets sont potentiellement valorisables sous forme de compost (très important pour l'agriculture et le maraîchage), de matières premières ou énergie. Ils peuvent générer de nombreux emplois ainsi que des revenus pouvant permettre de financer une partie du service. Le défi de la mise en place d'une bonne gestion repose sur : le diagnostic de la situation (évaluation de la quantité et de la composition des déchets), la réflexion concertée du projet, la recherche de financements externes et d'un financement pérenne du service public, la sensibilisation de la population. Après l'analyse du cadre législatif actuel, des exemples concrets de valorisation des déchets par le tri et compostage ont été exposés par le CEFREPADE. Cet organisme a également présenté le dispositif « 1% déchets » mis en place en France depuis 2015 pour aider les projets dans ce domaine. Des formations de base peuvent être assurées par l'UNIQ et la plateforme Re-Sources (cf. photo ci-dessous de Pascale NAQUIN et Joaneson LACOUR, CEFREPADE).



6. Liste des personnes rencontrées avec quelques résultats :

- **Bureau local de l'AFD** : la directrice Anna LIPCHITZ et le chargé de mission Cheik DIA ont parlé avec Claude CALIXTE qu'ils avaient rencontré récemment et moi-même. Ils ont reconnu la qualité du projet COMOSEH global et nous ont dit de compter sur eux pour le défendre et en assurer le suivi.
 - **Collectif Haïti de Nantes** : Marie Annick VALLEGEAS. Association Actions Santé Femmes (ASF) intervient principalement à Jérémie et elle envisage d'être plus présente au sein du Collectif Haïti de France.
 - **Agglomération de La Rochelle** : Daniel GROSCOLAS, président de l'association La Rochelle Solidarité Internationale, et Nadège JOACHIM (Port-au-Prince), présidente de la fondation Aidons Nos Jeunes à Évoluer (ANJE) qui travaille avec Liubov KONYASHINA sur la formation professionnelle des sur-âgés vers des métiers manuels simples à la suite de quoi, ils leur fournissent un kit d'outils leur permettant de créer leur propre activité afin d'acquérir une certaine autonomie économique.
 - **La Mairie de Suresnes** qui travaille avec l'AFD, la BID et le CEFREPADE sur la gestion des déchets au Cap Haïtien, organise en France, chaque année avec un thème différent et depuis 10 ans, une manifestation « Ti kou je sou Ayiti ».
-

- **Jeudi 7 décembre 2017**

Nous nous sommes rendus à l'ENS afin de rencontrer Mr Alvarez et discuter du financement des livres (3000€), encore non remboursé à ce jour. Il nous a expliqué que la répartition des budgets était bloquée pour le moment mais que l'UEH avait donné son accord sur le principe de rembourser l'argent à LHP. Un contact téléphonique a été pris avec Berard CÉNATUS (directeur de l'ENS) pour les conventions avec les établissements de Lyon (ENS et université Lyon 1).

Ensuite, nous sommes allés au bureau de l'AUF qui a déménagé depuis un mois au 14 rue Duncombe. Comme d'habitude, nous avons été très bien reçus.

Le midi, nous sommes allés au bureau d'Entrepreneurs du Monde (1 rue Montagne) afin d'échanger avec Jean-Farreau GUERRIER. Nous sommes partis manger ensemble au restaurant de l'hôtel Plaza. Jean-Farreau GUERRIER a une très bonne critique et analyse sur le montage d'une entreprise. Il a été convenu qu'il se rende à Vallue le 16 décembre, durant la Foire de la montagne, afin de faire une analyse de situation de La Laiterie (capacité de production, tenue de comptabilité, perspectives sur court et long terme...).



- **Vendredi 8 décembre 2017**

En début d'après-midi nous nous sommes rendus à la 3^e édition du village ALTERNATIBA à Cité Soleil organisée par le GAFE (Groupe d'Action Francophone pour l'Environnement). L'inauguration a commencé vers 16h. David TILLUS a pris la parole ainsi que Bobby DUVAL (Athlétique d'Haïti), Mr AUSTER Manfred l'ambassadeur d'Allemagne et le Maire de Cité Soleil. Mr l'ambassadeur de Suisse était aussi présent.



Des « géants » en styrofoam étaient présents à l'entrée du village afin de sensibiliser la population. Une pétition était d'ailleurs présente : « dites non au styrofoam en Haïti ».



Nous avons retrouvé Jessica, Nestalia et Bettina qui étaient bénévoles parmi plusieurs centaines de jeunes.

Nous avons vu Pierre DUPENOR, ex-candidat au poste de représentant permanent du CHF en Haïti, qui a réaffirmé son intérêt pour le réseau du CHF.

Il va être en recherche d'emploi à partir de janvier 2018 suite au non renouvellement de son contrat avec la FAO qui n'a plus de projets dans l'immédiat compte-tenu du manque de fonds, lui-même lié à l'absence de catastrophe cette année !

Nous avons rencontré Didi (responsable du centre valorisation des déchets « Jean Christophe FERNANDEZ » à Cité Soleil), Bobby DUVAL (président de la Fondation de l'Athlétique d'Haïti) et ses parents.



Cette manifestation ALTERNATIBA à Cité soleil était un véritable défi du fait de la très mauvaise réputation du quartier et des menaces de déguerpissement de l'Athlétique d'Haïti, présente sur ce terrain depuis plus de 20 ans au service des enfants les plus démunis.

La manifestation a bénéficié de l'appui des ambassades de la Suisse et de l'Allemagne qui se sentent très mobilisées par le changement climatique et la détérioration de l'environnement. L'ambassadeur d'Allemagne a pris parti pour la pétition contre le styrofoam (polystyrène expansé ou « bwat manje »). Il a annoncé la mise en place d'un certain nombre de petites entreprises pour le recyclage des matières plastiques qui ne peuvent plus partir en Chine, ainsi que des formations pour les journalistes concernant les problèmes liés à la défense de l'environnement et au changement climatique.

Un contact a été établi avec un groupe de scouts en vue de l'arrivée de quatre scouts français voulant réaliser un camp cet été en Haïti.



- **Samedi 9 décembre 2017**

Nous avons passé la journée au village ALTERNATIBA à Cité Soleil. Une quarantaine de stands ont été mis en place, représentant différents types de produits haïtiens (fers découpés, sacs en matières recyclées, mamba/confitures, kremas, savons recyclés, thés, Moringa) ainsi que des associations comme le MPP (Mouvement Paysans Papaye), France Volontaires, l'ANATRAF et des entreprises (ENERSA, Palmis Eneji d'Entrepreneurs du Monde).



Nous avons participé à une table ronde intitulée « Valoriser les déchets :



Haiti enfin en route » animée par Joaneson LACOUR (transformation de déchets végétaux en combustible naturel remplaçant le bois), Pascale NAQUIN (CEFREPADE) qui a insisté sur le fait que 80% des déchets peuvent être valorisés sous forme de compost

notamment, Gaston JEAN (AOG) qui a mis en place un réseau de 56 écoles vertes qui s'occupent du reboisement et des déchets, et enfin Javier SAN ROMAN (coopération espagnole) qui a repris les incitations des intervenants précédents pour une mobilisation des jeunes.



Nous avons également rencontré Mr Alex GEORGES, directeur d'ENERSA, qui nous a promis

l'envoi du devis le 11 décembre pour nous permettre de réaliser le projet COMOSEH Vallue dans les délais impartis par la métropole de Lyon.



Bobby DUVAL nous a présenté son avocat Mr DETOURNEL Benissoit. Ce dernier nous a affirmé que la Fondation de l'Athlétique d'Haïti ne risquait pas d'être expulsée du terrain puisque Bobby et lui-même ont

fourni toutes les pièces demandées par la justice alors que la partie adverse serait restée muette. Nous n'avons cependant pas contacté la partie adverse qui revendique la propriété du terrain et demande sa restitution.

